|  |  |
| --- | --- |
| Compte RenduConseil d’AdministrationVirtuel duConseil Français des Confréries |  |

La période difficile que nous traversons actuellement ne nous a pas permis de nous rencontrer physiquement pour une réunion du Conseil d’Administration et je le regrette. Nos rencontres étaient des plus sympathiques et nous passions quelques heures très agréables.

Il a donc fallu s’adapter au moyen moderne et j’ai opté pour cette solution de C.A. par l’intermédiaire des mails.

Je remercie tous ceux et celles qui nous ont répondu et je regrette que certains soient restés muets ; mais je pense que notre activité confrérique soit pour beaucoup dans ce manque d’enthousiasme.

Notre Conseil d’Administration s’est aussi agrandi avec des représentants de l’Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Limousin. Bienvenue à eux et espérons les rencontrer lors de prochaines réunions hélas pas avant 2021 maintenant !

Je remercie aussi le bureau de continuer à travailler dans la mesure du possible pour le Conseil Français des Confréries et à Jean-Pierre bien secondé par Annie pour le secrétariat car heureusement pour nous internet et le téléphone ne sont pas encore bloqués.

Bonne lecture, prenez bien soin de vous et quand même bonnes fêtes de fin d’année tout en respectant les consignes sanitaires.

Solange MOREAU Présidente du Conseil Français des confréries

Compte rendu de la consultation virtuelle.

Ont répondu : Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Pierre RENARD, Edmond-Louis SIMONEAU, Georges JEGOU, Alain SENECHAL par téléphone, Robert PAGES, Alain SURET, Serge BUCHARD, Philippe HAELTERMAN, H-Pierre GAUTIER, Jean RUAULT, J-Paul BASSET, Michel DEVOT, J-Pierre ROUSSEL, Annie GARNIER, J-Louis PIGNOT réponse pour le bureau de l’Union des Confréries d’Auvergne soit 3, J-Marie RENAUD.

32 Membres du Bureau – QUORUM = 12 avec 20 réponses le quorum est atteint.

N'ont pas répondu : Daniel BERTHELOT, Gérard PELLEGRINI, M-Claire PENNANGUER, Eliane IMBERT, Ruben MARTINOVSKY, Michel MELLA, Monique PETIT, Laurent GANGLOFF, Claude LELIEVRE, Henri LAZANO, Bernard TOURNADOUR.

Convoqué régulièrement par Mail, le Bureau s’est réuni virtuellement pour étudier l’ordre du jour.

Point 1 : Le C.R. de la réunion du Conseil d’Administration en date du 11 Mars 2020 est adopté à l’unanimité.

Point 2 : La majorité est d’accord pour que les adhérents à jour de la cotisation 2020, n’aient pas à régler la cotisation 2021.

Point 3 : La majorité ne peut que constater et valider l’année blanche pour les Confréries à cause de la Pandémie. Cette pandémie n’a pas permis aux confréries de réaliser leur chapitre et tous les projets prévus. 2020 laissera certainement des traces. Pour 2021, à ce jour, il est trop tôt pour faire des projets. La situation sanitaire n’est pas encore au beau fixe. Attendons **peut-être** des jours meilleurs.

Point 4 : Par principe de précautions il parait prématuré de reprendre nos réunions physiquement.

Point 5 : Il semble prématuré dans l’instant présent, d’envisager une A.G. début 2021 compte tenu du contexte actuel. Ce qui n’empêche pas nos représentants de Normandie de poursuivre les démarches sans engagements.

Point 6 : Certaines confréries auront des difficultés à surmonter 2020 voir à y survivre. . . Une question a été posée ‘’faut-il se pencher sur la façon que pourrait mettre en place le Conseil Français des Confréries afin d’aider les Confréries en difficultés ?’’

*Prochaine réunion du Conseil d’Administration : Difficile à prévoir à ce jour !*

*Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors de ce Conseil d’Administration virtuel du Conseil Français des Confréries, doivent être sous peine d’échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du Bureau.*

*Solange MOREAU Jean-Pierre ROUSSEL et Annie GARNIER*

*Présidente Pool Secrétariat*